



## **Le Tribunal du Commerce de Lorient approuve l'adoption du plan de redressement d'Octopus Biosafety**

**Auray, le 23 juillet 2025** – Octopus Biosafety (Euronext Access Paris – ISIN : FR0013310281 – Mnémonique : MLOCT) annonce l'adoption de son plan de redressement par le tribunal de commerce de Lorient, à la suite du jugement rendu le 4 juillet 2025.

Après l'ouverture d'une période d'observation le 24 mai 2024 et la prise de participation majoritaire de la société TAW (<https://theautonomousway.com/>), leader de la robotisation du facility management, Octopus Biosafety bénéficie désormais d'un accès à des marchés à forte valeur ajoutée et de perspectives de croissance significatives.

Constatant les sérieuses possibilités de redressement de l'entreprise, le tribunal a validé un plan garantissant la poursuite de son activité, son développement et l'apurement de son passif.

### **Modalités principales du plan de redressement :**

- Le règlement de la créance superpriviligée (21 332,38 €) s'effectuera sur six mois à compter de l'adoption du plan ;
- Les créances admises inférieures à 500 € seront réglées immédiatement ;
- Les autres créances seront apurées à 100 % en six annuités progressives, soit sur une durée totale de six ans.

Le plan de redressement prévoit un apurement du passif sur une durée de six ans. Ce délai, relativement court pour un plan de redressement judiciaire, témoigne de la confiance du tribunal dans la capacité de la société Octopus Biosafety SA à honorer ses engagements rapidement, tout en développant son activité et en assurant sa pérennité.

La SELARL THEVENOT PARTNERS, représentée par Maître Bertrand MANIERE, a été nommée commissaire à l'exécution du plan, chargée de veiller à sa bonne application.

La société Octopus Biosafety SA remercie l'ensemble de ses partenaires, clients, fournisseurs et collaborateurs pour leur confiance et leur soutien tout au long de cette période. Ce plan marque une nouvelle étape dans la pérennisation et le développement de l'entreprise.

Les actions de la société Octopus Biosafety SA sont cotées sur Euronext Access Paris (code ISIN FR0013310281 – Mnémonique : MLOCT).

Plus d'informations sur :

[www.octopusbiosafety.com](http://www.octopusbiosafety.com)

Contact presse :

[bertrand.vergne@octopusbiosafety.com](mailto:bertrand.vergne@octopusbiosafety.com)